

L'église d'Ailly-sur-Somme



Avec sa forme évoquant l'aspect d'une pyramide l'église d'Ailly-sur-Somme est reconnaissable au 1^{er} regard. L'ancienne église dédiée à Saint-Martin a été détruite lors des combats de 1940. Elle a été reconstruite après la 2^{ème} guerre mondiale.

Les archives départementales de la Somme conservent le dossier de dommages de guerre qui permet de comprendre la reconstruction de l'église. Le dernier document, placé au-dessus de la liasse, date de septembre 1965. C'est une lettre du Président de l'Union des coopératives de reconstruction des édifices religieux sinistrés adressée au Directeur départemental de la reconstruction, dans laquelle il lui propose la liquidation de toutes les pièces comptables. La reconstruction de l'église est enfin achevée, 25 ans après sa destruction.

Nous consultons l'ensemble du dossier pour comprendre les étapes de cette reconstruction. Le document le plus ancien date du 12 août 1944. L'administration de la reconstruction adresse une lettre au maire d'Ailly-sur-Somme pour l'informer que Monsieur Bouffet, architecte à Amiens, a été désigné pour reconstruire l'église de sa commune. Le conseil municipal est invité à délibérer pour valider le projet. Pour une raison que nous ignorons cette 1^{ère} proposition n'est pas validée. Il y a avait très certainement des problèmes plus urgent à régler que la reconstruction de l'église. Un 2^{ème} projet est élaboré en 1949. Etienne Boscanyi, architecte établi à Amiens et à Paris réalise un devis pour la reconstruction de l'église. Il adresse à la commune une note de frais pour ce travail. Son projet consiste à reconstruire l'église à l'identique. Il s'appuie sur une présentation détaillée de l'ancienne église détruite en 1940. L'édifice est tout en pierre de taille. La nef à vaisseau unique s'ouvre sur une façade à pignon. La tour-clocher, massive, s'élève au-dessus de la croisée du transept comme à la collégiale de Picquigny, voisine, elle aussi dédiée à Saint-Martin. Ce 2^{ème} projet n'aboutit pas non plus. En 1952, l'architecte réclame encore le paiement de ses honoraires à la commune.

Un 3^{ème} projet de reconstruction de l'église d'Ailly-sur-Somme est initié en 1953. Un dossier de demande d'inscription de l'église d'Ailly-sur-Somme au programme de priorité nationale est déposé par l'Union des coopératives de reconstruction des édifices religieux. Le dossier complet est adressé au Préfet en 1956. Cette fois, le conseil municipal valide la proposition. La nouvelle église sera reconstruite à l'emplacement de l'ancienne église détruite, sur la hauteur qui domine le bourg. Les plans de la nouvelle église ont été dressés par Marcel Gogois, architecte établi à Amiens. Cet architecte est connu pour la construction du lycée Louis Thuillier à Amiens (1953), la reconstruction de l'église Saint-Honoré à Amiens, avec Paul Tournon (1957-1961) ou encore la reconstruction de l'église de Longueau. Comme Longueau, dans ces années d'après-guerre, Ailly-sur-Somme est une municipalité communiste. Daniel Tabary, membre du PCF, a été élu maire d'Ailly-sur-Somme en 1947. Il le reste jusqu'en 1981. On peut comprendre qu'il ait opté pour un projet sobre et économe. L'édifice en béton est habillé de pierres. Le clocher, très élancé, a été placé en façade. Il s'élève à 20,50 m de haut et présente un profil de voile de navire. A l'intérieur, le plan est on ne peut plus simple. La nef et le chœur se développent sur un espace d'un seul tenant, de type basilical. Une vaste crypte a été aménagée au niveau inférieur. Les salles sont utilisées pour le catéchisme. Les poteaux et poutres qui forment l'ossature du bâtiment sont en béton, la vitrerie est en verre armé, la couverture en ardoises d'Angers. A l'intérieur, ni mobilier, ni décors. Tout ce que contenait l'ancienne église a été détruit lors du bombardement de 1940. Les travaux de la nouvelle église ont été réalisés entre 1959 et 1961, pour un montant de 33 millions d'anciens francs, une somme bien inférieure à ce que permettait le montant du dommage de guerre.